

MAÇON VRD - CONDUCTEUR D'ENGIN POLYVALENT TP

MISSION :

- Participer aux différentes tâches d'un chantier VRD
- Assurer la conduite en toute sécurité des divers engins mis à sa disposition.

POSITION DANS L'ENTREPRISE :

- Est hiérarchiquement rattaché aux conducteurs de travaux,
- Est en relation avec la Direction, le responsable du dépôt, les chefs d'équipe, les ouvriers, les autres conducteurs d'engin, et autres services de l'entreprise.

ACTIVITES PRINCIPALES :

1. Maçon VRD

- Préparer et installer le chantier ; évaluer et planifier les besoins en outillage, matériels et matériaux nécessaires à la réalisation des tâches, mettre en place les installations de chantier et les dispositifs de signalisation et de sécurité selon les instructions données
- Ouvrir et protéger la tranchée, poser des canalisations eaux usées, eaux pluviales de diamètres courants y compris des regards de visite et réaliser divers branchements, mettre en place et assembler des canalisations pour réseaux secs, remblayer la tranchée
- Poser mécaniquement ou manuellement des bordures et des caniveaux, construire des ouvrages (maçonnés ou à partir d'éléments préfabriqués), fabriquer des bétons et mortiers en respectant les choix des agrégats et les dosages des constituants
- Nettoyer et ranger le petit matériel et l'outillage, nettoyer le chantier et remettre en état les abords

2. Pilote et entretien les engins de TP :

- Réaliser une inspection visuelle de son engin pour vérifier son état de marche et signaler les anomalies ;
- Installer la signalisation de chantier et s'assurer des voies d'accès, des zones d'évolution et de manutention conformément aux arrêtés de circulation pour travailler en sécurité ;
- Baliser l'aire de travail et s'assurer du marquage en respectant les consignes de la réglementation anti-endommagement et les consignes données par le manager pour éviter tout dommage aux ouvrages
- Décharger les engins du porte-engin pour les transférer sur le chantier en respectant les consignes de sécurité
- Analyser les consignes reçues en appréciant les difficultés du chantier et ses spécificités de sécurité afin de procéder aux réglages ;
- Maîtriser la conduite des engins de chantier selon les prérogatives des habilitations de conduite en sécurité (CACES) et en étant particulièrement vigilant à l'environnement du chantier

3. Respecte et fait respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité :

- Veille au respect des protections collectives et individuelles sur les chantiers, chez les Fournisseurs, sur les voies publiques et au dépôt ;
- Participe aux journées de formation proposées par la Direction ;
- Respecte le code de la route et les lois en matière d'alcool et de drogues au volant.

4. Assume les tâches administratives et de gestion suivantes :

- Remplir, avec précision, les documents d'intervention (bon de mission ou rapport d'exécution, feuille d'heures, ...) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie ou au client
- Rend compte de tout évènement important à son supérieur hiérarchique (problème technique, incident, accident) ;
- Fait part à son supérieur de toute remarque et suggestion concernant le système qualité et sécurité.

NOTA BENE : cette liste ne saurait être exhaustive et peut-être complétée à tout moment.